



Mode d'emploi de la grille RST.01

La grille de lecture développement durable RST dite "grille RST.01[1]" est issue d'un travail de réflexion mené en 2001 par le réseau scientifique et technique du ministère de l'Equipement (RST) associant la mission aménagement durable placée auprès de la DGUHC, la direction des routes, le Certu et les Cete.

La grille RST a pour objectif :

?? de sensibiliser les agents de l'Etat et des collectivités territoriales aux méthodes et pratiques de "développeur et d'applicateur de développement durable" ;

?? de les aider à porter un regard constructif sur l'efficacité, la pertinence et l'efficience d'un projet au regard du développement durable ;

?? de mettre en évidence les forces et les faiblesses d'un projet, quel qu'il soit, afin d'évaluer les marges de progression potentielles vis-à-vis du développement durable.

1. Définition de l'objectif et du champ de la grille RST.01

La grille RST est un outil pédagogique au service des agents de l'Etat et des collectivités territoriales afin qu'ils soient en mesure de situer le profil d'un projet d'aménagement ou d'un équipement existant vis-à-vis du développement durable. Elle s'inscrit dans **une démarche d'apprentissage** (auto-évaluation)**.**

La grille RST a pour ambition :

?? d'être applicable à des analyses faites sur des études, des schémas, des plans et programmes des projets d'équipement et d'aménagement (*évaluation a priori*) ;

?? de faire émerger les avancées qu'il est possible et souhaitable de mettre en œuvre en vue d'améliorer des réalisations effectives, requalifier des équipements existants, réhabiliter des opérations d'aménagement (*évaluation a posteriori)* ;

?? de proposer une démarche reproductible de "développeur et d'applicateur de développement durable" qui minimise les marges d'incertitudes et les écarts d'interprétation en matière de mise en œuvre du développement durable (*démarche de conduite de projet* [2]) ;

?? d'aller dans le sens d'une "démarche qualité" où les principes du développement durable sont appropriés, plaçant ainsi les utilisateurs dans un processus vertueux d'amélioration continue des productions ou des prestations (*évaluation en continu*).

La grille RST est d'un usage simple (pas d'usine à gaz) et d'un emploi facile (facilité de mise en œuvre, rapidité d'exécution).

---

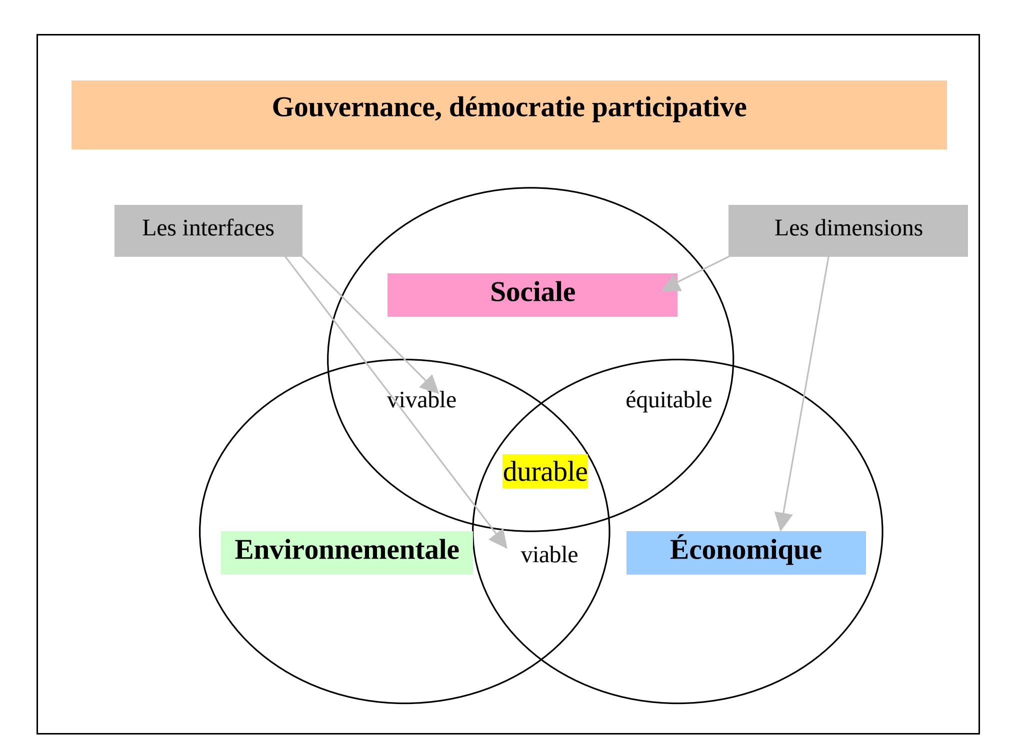
[1] Réseau scientifique et technique du ministère de l'Equipement. Grille RST 01, version datée du 15 mai 2002.

[2] *Avertissement*. En aucun cas, la grille ne saurait constituer une référence normative à prendre au pied de la lettre.

2. Mode opératoire de la grille RST.01

2.1. Principe de fonctionnement

La grille RST s'appuie sur les quatre dimensions du développement durable : **sociale, économique, environnementale, gouvernance,** telles qu'elles ont été définies par les 180 pays signataires de la Déclaration de Rio de Janeiro en 1992**.**



Démarche de développement durable

Toutes les dimensions du développement durable ont une égale importance entre elles et une égale valeur. Elles ne sont pas hiérarchisées, ni classées dans un ordre prédéfini. Aucune dimension n'est a priori sousdimensionnée ou surdimensionnée par rapport à une autre. Autrement dit, l'absence de prise en compte d'un domaine ne saurait se traduire par un rejet du projet au regard du développement durable : il n'existe pas de note éliminatoire, ni de note de repêchage ou de note aménagée !

La quatrième dimension "**gouvernance, démocratie participative**" a été volontairement placée à part du schéma, hors des trois "anneaux olympiques". En effet, la gouvernance s'applique au trois axes principaux du développement durable, elle constitue davantage un chapeau commun qu'un axe supplémentaire. La gouvernance est une dimension-clé d'une démarche de développement durable en ce sens qu'elle est indispensable à la cohésion du processus.

Étape 1 : évaluation des dimensions du développement durable

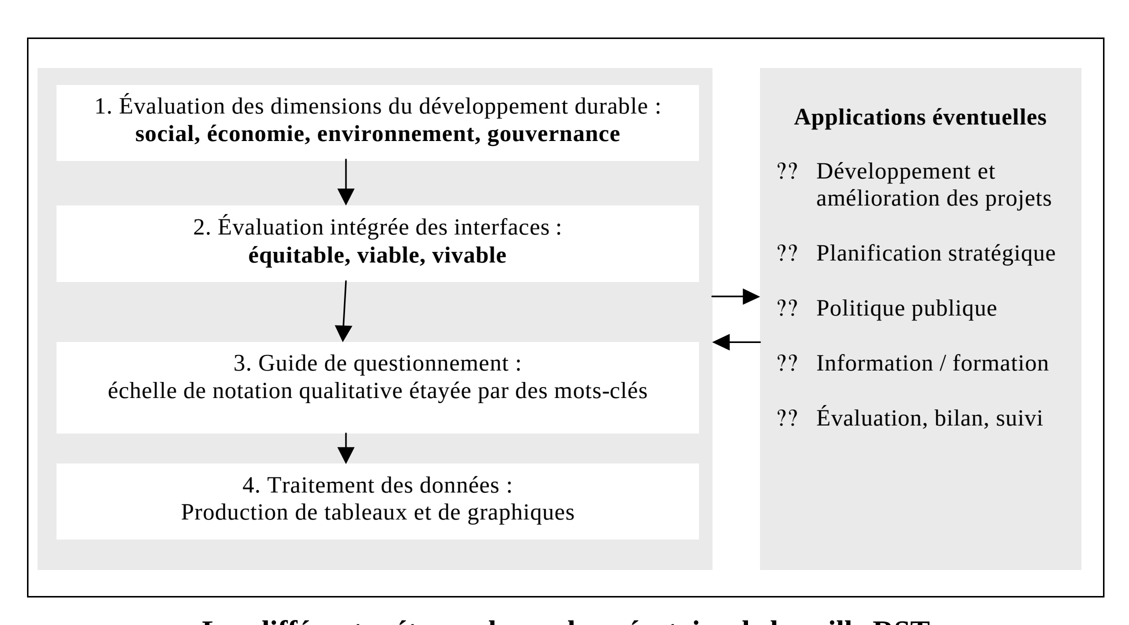
Les dimensions "**sociale, économique, environnementale, gouvernance**" font l'objet d'une évaluation de leur performance à l'aide d'un guide de questionnement qui s'organise en une liste de critères à passer en revue. La liste se décline suivant des critères de qualification : 4 pour le volet social, 4 pour le volet économique, 4 pour le volet environnement, 4 pour le volet gouvernance. Chaque dimension du développement durable fait ainsi l'objet d'un examen détaillé via le même nombre de critères, ce qui fait qu'il existe au total 16 critères à renseigner pour évaluer les dimensions du développement durable (4 dimensions x 4 critères = 16 critères).

Étape 2 : évaluation intégrée des interfaces

Afin de sortir d'une logique de découpage thématique qui ne correspond pas à l'esprit du développement durable – fondé sur la notion de renforcement des capacités d'intégration **-** , le groupe de travail a jugé utile d'établir des croisements entre les dimensions "sociale, économique, environnementale", c'est-à-dire de voir comment les interfaces, autrement dit les liaisons et les transversalités entre chacune des dimensions: "*social* < > *économie*", *"économie* < > *environnement",* *"environnement* < > *social"* sont ou ne sont pas traitées.

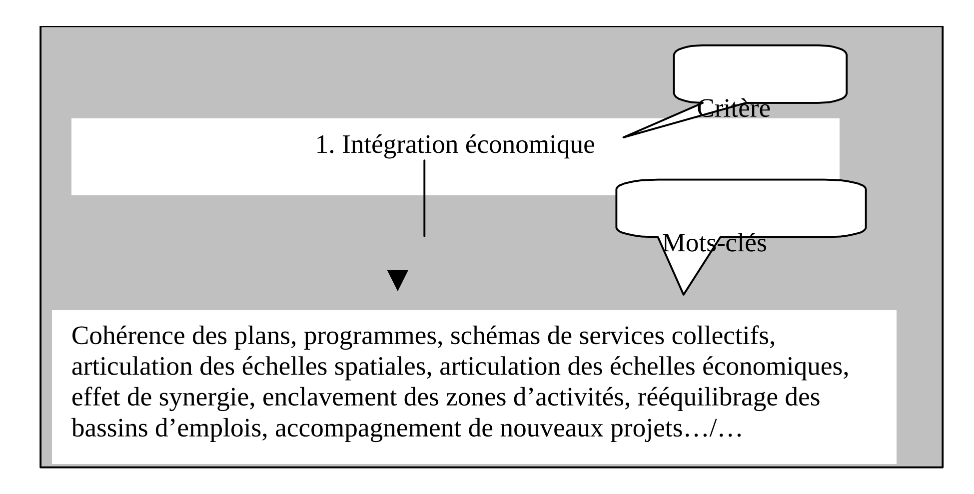
C'est pourquoi, aux 3 dimensions initiales s'ajoutent 3 nouveaux axes. Ils correspondent à la prise en compte des capacités d'intégration ou interfaces : **équitable, viable, vivable**. Les interfaces sont traitées de la même manière que les dimensions "économique, sociale, environnementale". Il s'agit, là encore, de voir comment les liaisons sont prises en compte en s'appuyant sur un nombre comparable de critères. L'évaluation des interfaces est assurée par 12 critères à renseigner (3 interfaces x 4 critères = 12 critères).

Afin de ne pas minorer ou de ne pas majorer certains critères qui fausseraient inévitablement les résultats, nous avons délibérément appliqué le même mode opératoire quels que soient les domaines et les interfaces : même guide de questionnement, même nombre de critères, même échelle d'évaluation.



Les différentes étapes du mode opératoire de la grille RST

En définitive, la grille RST est constituée d'une liste de questions à passer en revue (guide de questionnement). Chaque dimension du développement durable se décline en une série de critères qu'il convient de renseigner pour obtenir, in fine, une appréciation qualitative de la manière dont elle est ou n'est pas traitée. La grille est donc composée de 28 critères répartis en 7 rubriques.



Traitement d'un critère et des mots-clés qui lui sont associés

Étape 3 : application du guide de questionnement

Chaque critère est illustré par des mots-clés. Ces mots-clés permettent de se faire une idée de la richesse des formules et des sens que nous donnons couramment aux expressions : solidarité, exclusion, discrimination, désocialisation, management environnemental, démocratie locale...

Les mots-clés sont donnés à titre d'exemple. Ils sont là pour fournir un éclairage sur les définitions et les valeurs auxquelles nous les associons spontanément et pour lesquelles nous estimons que les mots-clés sont les mieux employés (convient, ne convient pas, l'expression « A » est préférée à l'expression « B »). Ces mots-clés ont vocation à faciliter le travail de l'évaluateur, à préciser si le traitement de tel ou tel critère ressort d'une approche intégrée, fractionnée, ponctuelle….

Exemple de guide de questionnement appliqué à la dimension économique

3. Dimension économique

le projet est-il satisfaisant du point de vue économique ?

critères	mots-clés
1. intégration économique	cohérence des plans, programmes, schémas de services collectifs, articulation des échelles spatiales, articulation des échelles économiques, effet de synergie, enclavement des zones d'activités, rééquilibrage des bassins d'emplois, accompagnement de nouveaux projets.../...
2. création de biens, de services et d'emplois	utilité, valeur, réponse à des besoins (fréquentation, nombre de personnes concernées), impact sur les marchés fonciers, les marchés immobiliers, les activités commerciales, analyse coût-bénéfice, émergence de nouveaux services, conséquences sur l'emploi (création, transfert, suppression).../...
3. efficacité économique	dépense d'investissement, dépense de fonctionnement, coûts de maitenance et d'entretien, coût d'accès aux services collectifs, coût collectif en terme d'externabilités négatives (pollution) tarification à l'usager.../...
4. impact financier	fonds publics, financement privé, emprunt, endettement, montant des subventions,effet de levier, distorsion de concurrence, concurrence déloyale, impact sur les marchés immobiliers, les mutations foncières.../....

La place accordée aux mots-clés par l'opérateur recoupe nécessairement des préférences individuelles, renvoie à des expressions collectives consacrées par l'usage dont on ne peut s'abstraire totalement, car **la grille RST mesure avant tout du qualitatif** (évaluation subjective).

Nous rappelons que la grille RST est évolutive. Tout utilisateur a la possibilité de prolonger la liste des mots-clés ou de la réduire à volonté ; celle-ci est donc modulable et adaptable, soit en fonction de la nature et des caractéristiques des dossiers à évaluer, soit en fonction des préférences individuelles ou collectives qui se dégageraient d'un panel d'évaluateurs (référentiels collectifs sur lesquels les évaluateurs se mettent d'accord).

Étapes 4 : traitement des données

L'échelle de notation s'inspire de la méthode développée en 1997 par l'École des mines de Saint-Etienne et l'Association Rhône-Alpes énergie environnement pour évaluer des projets urbains. Cette méthode a ensuite été reprise au sein du Réseau des agences régionales de l'environnement sous l'appellation "diagnostic de développement durable urbain". Elle a notamment été utilisée pour évaluer les réponses à l'appel d'offre interministériel "Agenda 21" lancé à l'initiative du ministère de l'écologie et du développement durable et pour réaliser un diagnostic de la politique du Grand-Lyon en matière de développement durable.

Pour chacun des critères du guide de questionnement, il s'agit de porter une appréciation qualitative et de déterminer si le traitement de tel ou tel critère dans le projet répond à :

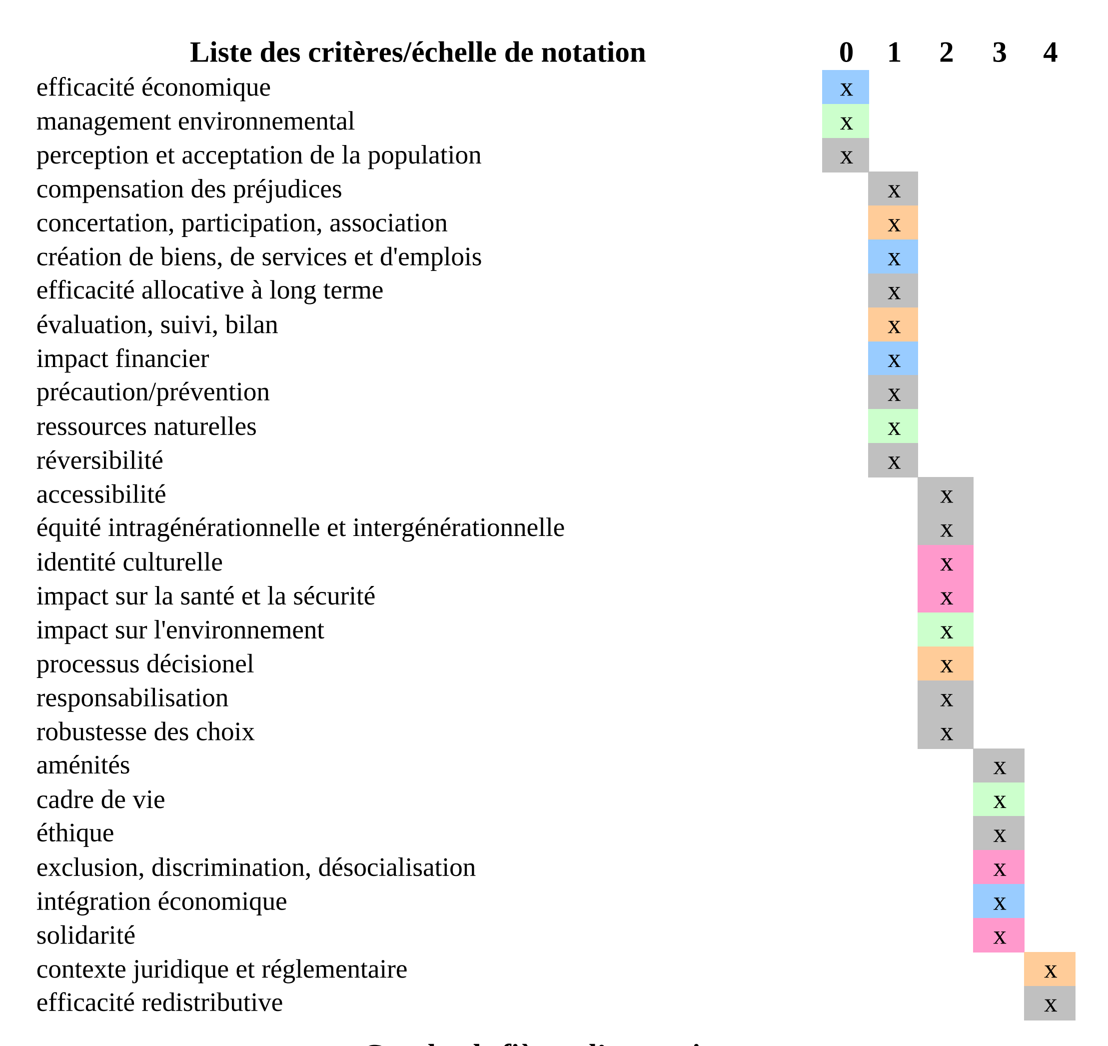
approche intégrée	**= note 4**
approche fractionnée	**= note 3**
actions ponctuelles	**= note 2**
déclaration d'intention	**= note 1**
sujet non traité	**= note 0.**

2.2. Expression des résultats

Un tableau réalisé avec le logiciel Excel guide la démarche d'évaluation "pas à pas". L'évaluateur coche les cellules correspondantes. Toutes les cellules doivent être renseignées, même si le sujet n'est pas évoqué et qu'il est sans objet (cellules colorées et/ou cellules marquées d'une croix).

Après avoir complètement rempli le tableau d'évaluation, il est possible d'extraire une "courbe de fièvre" du projet en réalisant un classement ordonné suivi d'un tri des cellules. On obtient ainsi une image grossière du projet selon la position graphique des critères de la grille RST au regard des dimensions du développement durable (sociale, économique, environnementale) et des interfaces utilisées (équitable, viable, vivable).

Tableau d'évaluation grille RST 01							
Liste des critères / échelle de notation	**0**	**1**	**2**	**3**	**4**	**total**	**moyenne**
1. Dimension sociale							
exclusion, discrimination, désocialisation				x		3	
identité culturelle			x			2	
impact sur la santé et la sécurité			x			2	
solidarité				x		3	
						10	**2,5**
2. Interface dimensions sociale et économique = équitable							
accessibilité			x			2	
compensation des préjudices		x				1	
efficacité redistributive					x	4	
équité intragénérationnelle et intergénérationnelle			x			2	
						9	**2,25**
3. Dimension économique							
création de biens, de services et d'emplois		x				1	
efficacité économique	x					0	
impact financier		x				1	
intégration économique				x		3	
						5	**1,25**
4. Interface dimensions économique et environnementale = viable							
efficacité allocative à long terme		x				1	
précaution/prévention		x				1	
responsabilisation			x			2	
robustesse des choix			x			2	
						6	**1,5**
5. Dimension environnementale							
cadre de vie				x		3	
impact sur l'environnement			x			2	
management environnemental	x					0	
ressources naturelles		x				1	
						6	**1,5**
6. Interface dimensions environnementale et sociale = vivable							
aménités				x		3	
éthique				x		3	
perception et acceptation de la population	x					0	
réversibilité		x				1	
						7	**1,75**
total	**3**	**7**	**7**	**6**	**1**	**24**	
pourcentage	**12,50**	**29,17**	**29,17**	**25,0**	**4,17**	**100**	
7. Gouvernance, démocratie participative							
concertation, participation, association		x				1	
contexte juridique et réglementaire					x	4	6
évaluation, suivi, bilan		x				1	
processus décisionel			x			2	
						8	**2**



Liste des critères/échelle de notation	0	1	2	3	4
efficacité économique	x				
management environnemental	x				
perception et acceptation de la population	x				
compensation des préjudices		x			
concertation, participation, association		x			
création de biens, de services et d'emplois		x			
efficacité allocative à long terme		x			
évaluation, suivi, bilan		x			
impact financier		x			
précaution/prévention		x			
ressources naturelles		x			
réversibilité		x			
accessibilité			x		
équité intragénérationnelle et intergénérationnelle			x		
identité culturelle			x		
impact sur la santé et la sécurité			x		
impact sur l'environnement			x		
processus décisionel			x		
responsabilisation			x		
robustesse des choix			x		
aménités				x	
cadre de vie				x	
éthique				x	
exclusion, discrimination, désocialisation				x	
intégration économique				x	
solidarité				x	
contexte juridique et réglementaire					x
efficacité redistributive					x

Courbe de fièvre d'un projet

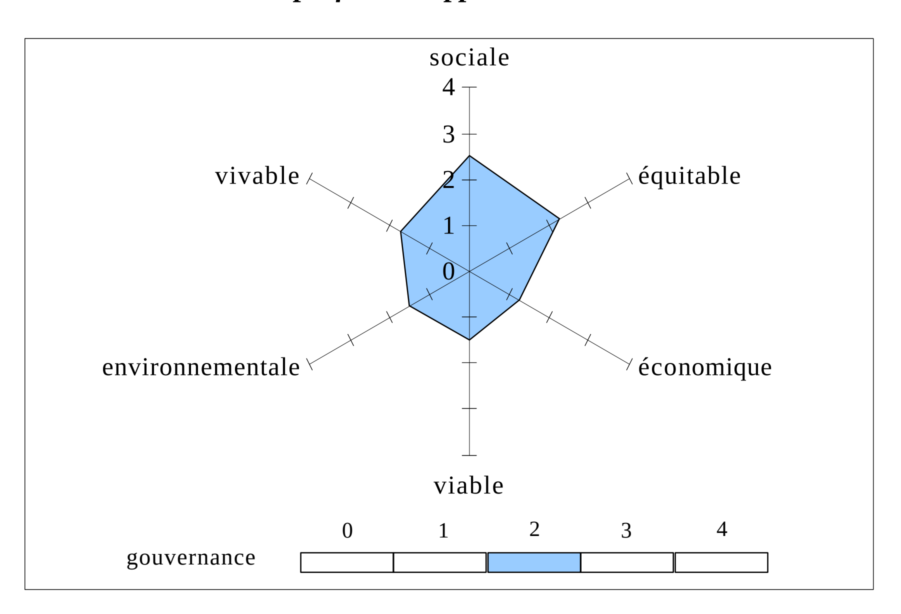
La courbe de fièvre d'un projet permet d'obtenir une représentation "imagée" des résultats sans utiliser de chiffres ou de lettres. Un grand nombre d'utilisateurs sont réticents à manier des chiffres ou des lettres qui, à leurs yeux, équivaut à noter un projet (sanctionner). Toutefois, le groupe de travail a estimé qu'il serait intéressant de développer d'autres formes de représentation graphique qui soient plus expressives et plus parlantes. Dans cette optique, nous avons adopté le principe de renseigner les cellules du tableau Excel en utilisant une échelle numérique resserrée allant de 0 à 4.

Pour éviter de tomber dans le travers qui consiste à attribuer une note globale à un dossier en "manipulant" des appréciations qualitatives qui sont par nature incomparables, voire de pondérer les critères pour établir une hiérarchie qui est bien évidemment sujette à caution selon les évaluateurs (poids et seuils différents selon le profil des évaluateurs), nous avons pris le parti de n'utiliser que **des moyennes et des pourcentages,** sans manier de chiffres après la virgule qui n'auraient aucun sens**.**

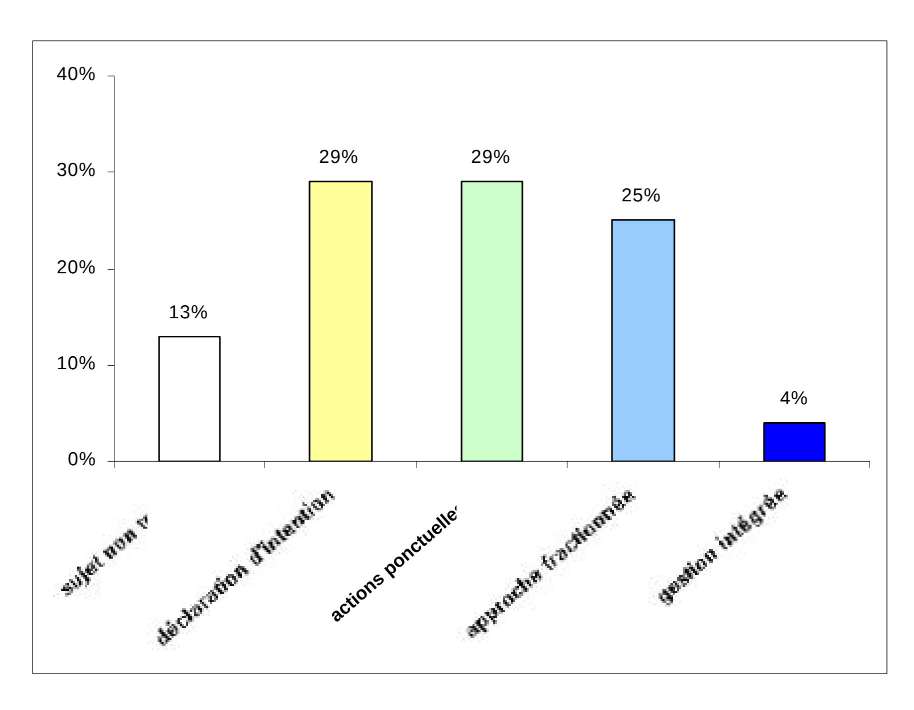
A partir du tableau d'évaluation réalisé sous Excel, il est très facile de construire des graphes pour donner du corps au rendu final. Ces graphes facilitent le travail de comparaison relevant de projets ou de réalisations qui sont identiques, comme par exemple, un plan local d'urbanisme (PLU), un schéma de cohérence territorial (SCOT), un plan de prévention des risques d'inondation (PPRI), un plan de déplacement urbain (PDU), un dossier de voirie d'agglomération (DVA)….

Ainsi, le graphique du type radar à six branches détermine des "enveloppes" qu'il est possible de superposer à d'autres enveloppes obtenues pour des "objets similaires et comparables". Ces enveloppes permettent de définir de véritables profils développement durable que l'on peut regrouper par famille de projets (famille de projets routiers = DVA, Rocade, Liaison assurant la continuité du réseau autoroutier, Grande liaison d'aménagement du territoire).

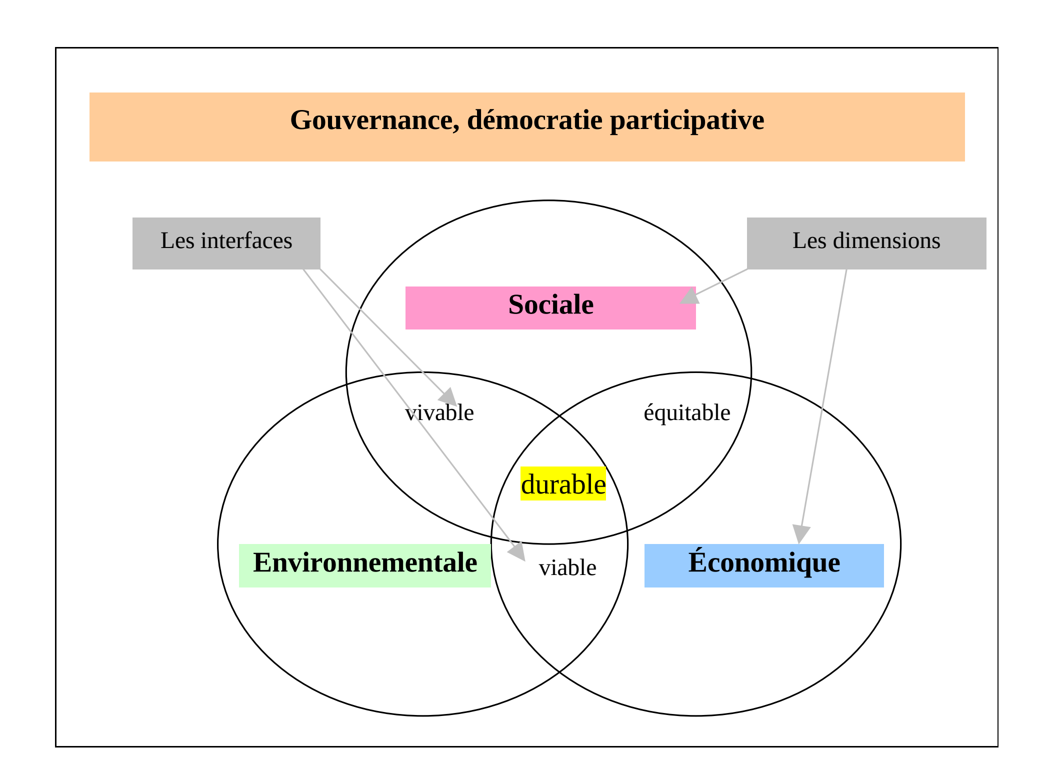
Graphique du type radar à six branches d'un projet délimitant un "*profil développement durable*"



Graphique du type histogramme du même projet permettant de mesurer les "*capacités d'intégration développement durable*"



Guide de questionnement de la grille RST.01



1. Dimension sociale

critères	le projet est-il satisfaisant d'un point de vue social ? mots-clés
1. solidarité	état et évolution de l'occupation physique de l'espace, dédensification, densification, mobilité géographique, renforcement de la solidarité territoriale, spécialisation fonctionnelle de l'espace, répartition spatiale des équipements, des logements, étalement urbain, recomposition de l'espace, renouvellement urbain, rééquilibrage.../...
2. exclusion, discrimination, désocialisation	état et évolution de l'occupation humaine de l'espace, relâchement des liens sociaux, répartition spatiale des catégories d'actifs et d'emplois, intégration ségrégation socio-spatiale, fragmentation, exclusion, isolement, relégation, paupérisation, éviction de certaines populations, affaiblissement de la mixité sociale, précarisation.../...
3. impact sur la santé et la sécurité	état et évolution de la santé publique et de la sécurité publique, émergence de pathologies spécifiques, individuelles et collectives, mal-être, mal vivre, accroissement des pollutions, des nuisances, des dégradations, des altérations, salubrité, hygiène réduction des tensions sociales, sentiment d'insécurité, incivilités, violences urbaines.../...
4. identité culturelle	état et évolution du patrimoine et du paysage vécu, patrimoine naturel, patrimoine architectural, patrimoine bâti, identité culturelle, savoir-faire, paysage quotidien, atout paysager et touristique, territoire connoté négativement ou positivement quartiers défavorisés, marginalisation, animations locales, rencontres, échanges, partages.../...

2. Interface : social < > économie = l'équité

Le principe d'équité est-il pris en compte ?

critères	mots-clés
1. efficacité redistributive	permettre au plus grand nombre de disposer de services efficaces, adéquation aux besoins et aux attentes, cohérence offres / demandes diversité de l'offre pour les plus défavorisés, disponibilité, volume, quotas, objectifs quantitatifs, répartition équitable, dessertes et liaisons.../...
2. équité intragénérationnelle et intergénérationnelle	équité des droits, équité de traitement, segmentation sociale par les marchés fonciers et immobiliers, accroissement des dettes insolvables envers les générations futures évolution des comportements, traitement discriminatoire.../...
3. accessibilité	équité d'accès aux biens, aux services, aux filières de formation équité d'accès aux aides économiques, aux subventions, aux fonds de péréquation, répercussions des transferts sociaux, des aides.../...
4. compensation des préjudices	compensation des préjudices matériels, certains et réels, des dysfonctionnements stratégie correctrice des impacts socio-économiques (pas de victime payeur) réparation d'un environnement dégradé, points noirs, indemnisation des victimes.../...

3. Dimension économique

le projet est-il satisfaisant du point de vue économique ?

critères	mots-clés
1. intégration économique	cohérence des plans, programmes, schémas de services collectifs, articulation des échelles spatiales, articulation des échelles économiques, effet de synergie, enclavement des zones d'activités, rééquilibrage des bassins d'emplois, accompagnement de nouveaux projets.../...
2. création de biens, de services et d'emplois	utilité, valeur, réponse à des besoins (fréquentation, nombre de personnes concernées), impact sur les marchés fonciers, les marchés immobiliers, les activités commerciales, analyse coût-bénéfice, émergence de nouveaux services, conséquences sur l'emploi (création, transfert, suppression).../...
3. efficacité économique	dépense d'investissement, dépense de fonctionnement, coûts de maitenance et d'entretien, coût d'accès aux services collectifs, coût collectif en terme d'externalités négatives (pollution) tarification à l'usager.../...
4. impact financier	fonds publics, financement privé, emprunt, endettement, montant des subventions,effet de levier, distorsion de concurrence, concurrence déloyale, impact sur les marchés immobiliers, les mutations foncières.../....

4. Interface : économie < > environnement = viabilité

critères | mots-clés

Le principe de viabilité est-il pris en compte ?

critères	mots-clés
1. efficacité allocative à long terme	viabilité économique : dette à long terme pour les générations futures, surendettement, surdimensionnement, sous-dimensionnement, viabilité environnementale : limite physique, capacité de charges, seuil maximal admissible.../...
2. précaution / prévention	prise en compte des coûts induits de remise en état des sites pollués orphelins, ménagement des ressources naturelles, zones sacrifiées, prise en compte de la biodiversité, sécurité d'approvisionnement des ressources naturelles vitales (eau potable, sols arables) "dans le doute ne t'absiens pas mais agit au mieux".../...
3. robustesse des choix	prévisibilté des groupes de scénarios, anticipation des crises, prospective de scénarios contrastés robustesse des choix technologiques mis en oeuvre, optimisation des moyens, technique alternative, filière propre, technologie innovante, solutions envisageables, réalisme, conditions de réalisation, prise en compte des coûts de maintenance et de fonctionnement.../...
4. responsabilisation	liens de causalité, responsabilisation des acteurs, dommages accidentels, rupture d'équilibre, fonctionnement incorrect, manquement, comportement anormal, carence administrative, faute lourde, mise en danger d'autrui.../...

5. Dimension environnementale

critères | mots-clés

Le projet est-il satisfaisant des points de vue de l'environnement et du cadre de vie ?

critères	mots-clés
1. impact sur l'environnement	réduction des nuisances, correction des pollutions et des nuisances à la source, limitation des effets négatifs (eau, air, bruit, milieu naturel, paysage, les milieux naturels) prise en compte des impacts cumulés, effets induits..../...
2. cadre de vie	évaluation des usages et des besoins, qualité d'usage, capacité à satisfaire la fonctionnalité, accessibilité, desserte, intégration paysagère, insertion architecturale, dimensionnement .../...
3. management environnemental	écoaudit, verdissement, certification ISO, bâtiment HQE, démarche qualité, chantier propre, recyclage, valorisation des déchets.../...
4. ressources naturelles	utilisation rationnelle des ressources naturelles et des matières premières non renouvelables, gestion économe de l'énergie, de l'eau, de l'espace, des terres cultivables.../...

6. Interface : environnement < > social = vivabilité

critères | mots-clés

Le principe de vivabilité est-il pris en compte ?

critères	mots-clés
1. aménités	accentuation des inégalités, réduction des écarts, dépréciation, enclavement, raréfaction, coupure banalisation des fonctions récréatives, perte d'usage, perte de valeurs, érosion de l'attrait, éviction aux aménités d'un espace, aux loisirs, aux forêts de loisirs, aux parcs périurbains, aux activités pratiquées en plein air.../...
2. éthique	respect des valeurs humaines, respect des libertés publiques, respect des libertés individuelles, limitation des impacts directs et indirects, limitation des dommages connexes, entreprise citoyenne, commerce équitable, transparence, loyauté, réciprocité, engagement collectif, conduite exemplaire (manoeuvres, mauvaise foi, magouilles, manipulations, mafias).../...
3. perception et acceptation de la population	projet supportable, unanimité, projet consensuel, compromis, concession, vision partagée, rupture, épreuve de force, conflits d'usage, conflits d'intérêt, opposition des cultures, responsabilité, légitimité à agir, acceptation du regard de tiers extérieurs.../...
4. réversibilité	prise en compte des risques naturels et technologiques, analyse cycle de vie, capacité d'adaptation capacité à changer d'utilisation finale, possibilité de revenir à un état initial sans dégradation, déconstruction, recyclage, valorisation, évolutivité du projet, projet modulable, étape transitoire, projet intermédiaire, projet révisable, .../...

7. Dimension gouvernance, démocratie participative

le projet est-il satisfaisant du point de vue de la gouvernance ?

critères	mots-clés
1. concertation, participation, association	externe (associative, socio-professionnelle, partenariat public-privé, réseau d'experts), interne (inter-service, pluridisciplinaire, groupe de travail, coordination, équipe, animateur, démocratie élective, démocratie participative, débat public, participation, forum, communication, information, formation, enquête de terrain, réunion, négociation, concertation.../...
2. processus décisionnel	suivi des décisions, organisation institutionnelle, autorité organisatrice, délégation de services, subsidiarité, pôle de compétence, partenariat public, privé, transversalité, procédure, responsabilité, engagement, mobilisation, partenariat, conduite d'opération, processus décisionnel, management, comité de direction .../...
3. évaluation, suivi, bilan	audit, tableau de bord, indicateur, observatoire, évaluation, référentiel, critère de sélection critère de choix, suivi, bilan, contrôle, surveillance, transparence, publics cibles, capacité à remonter à l'origine du problème, revue du système.../...
4. contexte juridique et réglementaire	convention, charte, plan, programme, protocole, formalisation des procédures, règlement, norme, cahiers des charges, cahiers des clauses techniques, prescriptions particulières, sécurité juridique, recours, contentieux, application des sanctions.../...